

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARVAL ET BETTERWAY LANCENT L'ARVAL MOBILITY PASS : UNE CARTE DE PAIEMENT POUR LA MOBILITÉ DES SALARIÉS



Arval, acteur majeur de la location longue durée et spécialiste des solutions de mobilité, présente un nouveau service à destination des entreprises : l'Arval Mobility Pass, pour faciliter la gestion de la mobilité de leurs collaborateurs. Pour lancer cette solution, Arval s'associe notamment en France à Betterway, leader du marché des pass mobilité durable pour les salariés en France. Ainsi, grâce à une carte, physique ou virtuelle, les collaborateurs pourront facilement dépenser leurs subventions mobilité, qu'ils bénéficient d'un FMD (Forfait Mobilité Durable) et/ou d'un Crédit Mobilité octroyé par leur employeur.

Depuis 2020, dans le cadre de la loi LOM, les entreprises françaises ont la possibilité de mettre à disposition de leurs collaborateurs un Forfait de Mobilité Durable pour les accompagner dans le financement de solutions de mobilité durable pour leurs trajets domicile-travail. Arval a souhaité proposer un outil simple, centralisant l'ensemble des avantages octroyés pour les trajets domicile travail et/ou le crédit mobilité, afin d'accompagner les services de ressources humaines de ses clients dans la mise en place de cette mesure en faveur de la mobilité durable et d'en simplifier l'utilisation par les collaborateurs.

L'Arval Mobility Pass fonctionne comme un moyen de paiement bancaire classique lié à un compte avec numéro BIC et IBAN. À l'instar d'une carte de titres restaurant dématérialisés, l'Arval Mobility Pass permet aux collaborateurs d'utiliser facilement le montant de leur Forfait Mobilité Durable et/ou de leur Crédit Mobilité sur une large palette de moyens de mobilité durable (transports en commun, covoiturage, autopartage de véhicules à faibles émissions, location de vélo, de trottinettes, etc.) éligibles pour le FMD ou une offre encore plus large pour le crédit mobilité, en intégrant l'Arval Mobility Pass de la même façon que leur carte bancaire personnelle.

Pour proposer cette solution à ses clients, Arval s'est associé à Betterway, l'entreprise pionnière dans l'offre de compte mobilités en entreprise. Créée en 2019, la start-up permet aux employeurs de participer financièrement aux déplacements de leurs salariés grâce à une carte physique et numérique valable chez 8 000 marchands de mobilité. Betterway compte aujourd'hui 50 collaborateurs qui œuvrent pour plus de 130 clients au bénéfice de 40 000 employés.

« L'Arval Mobility Pass est le résultat d'un partenariat solide entre Arval, acteur historique de la location longue durée et spécialiste des solutions de mobilité, et Betterway, pionnier du paiement de la mobilité et de la gestion des avantages mobilité en entreprise. Nous proposons une offre simple d'usage, clé-en-main et au meilleur rapport qualité/prix, fondée sur les besoins de nos clients et leurs salariés. » déclare Barbara Blanc, Directrice Partenariats, Digital et Marketing d'Arval France.

« Betterway est ravi de débiter cette collaboration avec un acteur incontournable du marché tel qu'Arval. Ensemble, nous allons poursuivre cet objectif ambitieux : rendre les mobilités durables accessibles à tous dès aujourd'hui. Ce partenariat permettra d'assurer un meilleur accompagnement des collaborateurs dans le changement des comportements de mobilité en les impliquant au cœur de la transition écologique » **déclare Denis Saada, président et cofondateur de Betterway.**

La mise en place de l'Arval Mobility Pass permet aux employeurs de centraliser l'ensemble des subventions : le Forfait de Mobilité Durable, la prise en charge de la part employeur sur les abonnements de transports en commun et/ou un Crédit Mobilité. Ils attirent et fidélisent ainsi leurs collaborateurs en les accompagnant dans l'usage de la mobilité durable, répondent à des attentes fortes, notamment des jeunes salariés, et contribuent à un enjeu sociétal pour lequel l'entreprise-citoyenne est attendue. En participant au financement des trajets domicile travail notamment, les employeurs peuvent augmenter le pouvoir d'achat de leurs salariés avec un outil simple et complet.

Grâce à ses différentes offres de mobilité, accessibles à tous, Arval est en mesure de répondre à tous les besoins des collaborateurs qu'ils soient éligibles à un véhicule de fonction, usagers des transports en commun et/ou encore vélotafeurs. Selon l'étude de l'Arval Mobility Observatory, 65% des salariés déclarent attendre de leur entreprise qu'elle s'implique dans leurs déplacements.

VERBATEE :

Jérôme Goaer – j.goaer@verbatee.com - +33 (0)6 61 61 79 34

Florence Bastien – f.bastien@verbatee.com - +33 (0)6 61 61 78 55

Arval France :

Anne-Hélène Lamèthe-Avril – anne-helene.lamethe@arval.fr - +33 (0)1 57 69 51 73

Gladys Funk – gladys.funk@arval.fr - +33 (0)1 57 69 62 63

Contact presse Betterway :

Anna Denysova (Pressmobility) – anna@pressmobility.com - +33 (0)6 71 07 19 50

À propos d'Arval France :

Créé en 1989, Arval est un acteur majeur en France de la location multimarque de véhicules d'entreprise et propose un panel de solutions de mobilité (autopartage, vélopartage, covoiturage). Filiale de BNP Paribas, l'entreprise est présente sur 13 sites en France et compte 1 500 collaborateurs. Arval France propose à ses clients professionnels - PME, grands groupes internationaux, TPE et acteurs publics - des solutions dédiées, visant à optimiser la mobilité de leurs collaborateurs. Arval s'adresse aussi au segment B2C (particuliers) notamment par l'intermédiaire de partenariats stratégiques (banques, assureurs, énergéticiens...). Offrir à tous ses clients des solutions flexibles pour rendre leurs trajets plus fluides et plus responsables est la promesse de marque d'Arval. À fin décembre 2022, Arval France louait 345 557 véhicules.

www.arval.fr

À propos d'Arval :



Arval est le spécialiste de la location longue durée de véhicules et des nouvelles solutions de mobilité. Fin juin 2023, Arval louait près de 1,65 million de véhicules dans le monde, et accompagne les nouvelles mobilités avec 40 000 utilisateurs actifs de services de mobilité durable. Chaque jour, plus de 8 000 collaborateurs d'Arval, présents dans les 29 pays où l'entreprise est implantée, travaillent avec passion pour accomplir la promesse d'Arval : offrir à tous ses clients - grands groupes internationaux, PME ou ETI, indépendants ou particuliers - des solutions flexibles pour rendre leurs trajets fluides et responsables.

Arval est le membre fondateur de l'Alliance Element-Arval, un leader de l'industrie de la gestion de flotte, avec plus de 4,4 millions de véhicules dans le monde dans 56 pays. Créé en 1989, Arval est une entreprise du Groupe BNP Paribas et fait partie de la division Commercial, Personal Banking & Services du Groupe.

www.arval.com

À propos de BNP Paribas :

BNP Paribas est la première banque de l'Union européenne et un acteur bancaire international de premier plan. Elle est présente dans 65 pays et rassemble près de 190 000 collaborateurs, dont près de 145 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services pour l'ensemble des banques commerciales du Groupe et plusieurs métiers spécialisés parmi lesquels BNP Paribas Personal Finance ou encore Arval ; Investment & Protection Services pour les solutions d'épargne, d'investissement et de protection ; et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Fort d'un solide modèle diversifié et intégré, le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne ou de protection. En Europe, BNP Paribas est composé de quatre marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe déploie également son modèle intégré de banque commerciale dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie et en Europe de l'Est. Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique. BNP Paribas met en œuvre dans l'ensemble de ses activités une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale lui permettant de contribuer à la construction d'un futur durable, tout en assurant la performance et la stabilité du Groupe.

www.bnpparibas.com

À propos de Betterway :

Créée en 2019 par Denis Saada et Alain Fetherstone, cette fintech française a développé la première carte pour toutes les mobilités des salariés. Le but ? Permettre aux entreprises de créer des comptes mobilités pour leurs salariés et de mettre en place une véritable politique de mobilité, vertueuse d'un point de vue Ressources Humaines (RH) et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Qu'il s'agisse de trajets à vélo, en métro, covoiturage ou encore trottinette et scooter électriques partagés, Betterway permet aux entreprises de participer financièrement aux déplacements de leurs collaborateurs d'une manière plus globale, en bénéficiant notamment du Forfait Mobilités Durables, du Crédit Mobilité, de la prime transport...

Pour en savoir plus : www.betterway.fr

